

DOSSIER DE PRESSE TINZAOUATEN

OUJDA, TINZAOUATEN, CALAIS

lieux d'attente, refoulement et répression des migrants

**MARDI 8 AVRIL 2008
Salle St Bruno**

Rencontre – débat à l’initiative des associations ABCDS, ATMF, CCFD, CIMADE, FASTI, FTCT, GISTI, IDD, MIGREUROP, MRAP dans le cadre de la tournée européenne de Hicham Baraka, Président de l’association ABCDS à Oujda – Maroc.

Contact : 01 43 27 87 81 – contact@migreurop.org

Sommaire du dossier de presse

- 1- Adlène Meddi - ALWATAN Itinéraire sans repères à Djanet au sud-est du pays |24 avril 2006
.....p3
- 2- Serge Daniel-RFI Mali-Algérie : la traversée du désert,24 avril 2006.....p6
- 3- Serge Daniel-RFI - Bamako : le passeport malien, un sésame recherché, avril 2006p7
- 4- Les Echos- Refoulements humiliants de Maliens, janvier 2008.....p8
- 5- Le soir d'Algérie- Lutte contre l'immigration illégale. Vers des « Sangatte » algériens pour les clandestins, 25 mars 2008.....p10
- 6- Mohamed Touati. Algérie, l'Eldorado africain, janvier 2008.....P14
- 7- Sara Prestianni- Récolte de récits de migrants à la frontière Algérie-Mali, mars 2008.....p15
- 8- Fortres Europe-ARACEM : Rapporto sulle condizioni dei migranti in transito in Algeria, septembre 2007ANNEXE

Itinéraire sans repères à Djanet au sud-est du pays Migrants millénaires et « clandestins » pourchassés

http://www.blogg.org/blog-20021-billet-itineraire_sans_reperes_a_djanet_au_sud_est_du_pays_-335051.html

El Watan, 20 avril 2006

Détalant comme s'ils avaient la mort aux trousses, les quatre hommes filaient à travers les allées du marché de Djanet, bousculant l'après-midi caniculaire et faisant tomber des étals entiers, sous le regard presque habitué des marchands. Dans leur précipitation paniquée, ils ont abandonné leurs « stand » de vente de cassettes et des CD de musiques targuies. De l'extérieur du marché, on entend les hurlements métalliques du 4X4 de la gendarmerie fonçant à toute vitesse.

Un des meilleurs chauffeurs de Djanet, Belgacem Essoufi, nous a expliqué que pour chasser la gazelle, il fallait la poursuivre avec la Toyota sur un terrain plat en la poussant à l'éreintement extrême. Les quatre hommes, jeunes et Noirs, étaient des « sans papiers ». Des « sans papiers », « sans papiers », répète-t-on comme pour mieux appréhender le sens de ce mot appliqué à des frères continentaux qui mériteraient probablement une régularisation au nom d'une certaine africanité, si proclamée lors des Sommets feutrés du NEPAD et de l'Union africaine. En tous cas, l'Etat veille. Le 16 avril, la police des frontières a annoncé qu'une nouvelle brigade de lutte contre la criminalité et les filières de l'immigration clandestine sera prochainement opérationnelle dans la région de Djanet, à 2300 km au sud du port d'Alger. La commune de Bordj El Haouès, située à 120 km au nord de Djanet, accueillera un bureau de contrôle des services des frontières. « Ce service sera doté de tous les moyens de lutte contre la criminalité et de contrôle de l'immigration clandestine allant vers Tamanrasset », selon l'APS qui fait parler la police des frontières. Un diplomate français déclarait, en mars 2005, à un journaliste du Quotidien d'Oran : « nous voulons que les pays du Sud encadrent cette immigration, il est difficile de la contrôler comme le prouve Djanet qui est devenue une plaque tournante (...) Il existera en Algérie des zones grises d'immigration, avec des régions périphériques, des groupes terroristes qui vont encadrer ce flux et se servir en termes de recrues. » Le lien est vite trouvé. Mais que serait le monde si la police des frontières était postée sur l'itinéraire des premiers hommes quittant les vallées originelles de l'Afrique orientale il y a des milliers d'années, sur le parcours d'Abraham d'Ur à Canaân, sur la route de l'enfant Jésus de Bethléhem vers l'Egypte, sur le chemin de Moïse vers le Sinaï ou sur la piste de la migration du prophète Mohamed vers Médine ? « Ici tu peux vivre : tu achètes une 4X4 au Mali ou au Niger à un prix dérisoire et après tu choisis : chauffeur contractuel pour une agence ou indépendant. Mais eux, ces Noirs, comment veux-tu qu'ils s'en tirent ? », dit un habitant de la Djanet niché sur un côté de la vallée charriant, de temps à autre, de violents torrents comme celui qui a emporté le chanteur Othmane Bali en juin 2005. Les quatre jeunes fuyards reprennent position. Ils n'ont pas été appréhendés par l'ordre et la Loi. Les Touareg, nomades dans l'âme, et dont la majorité ont des parents de l'autre côté des frontières libyennes et nigériennes, observent ce jeu de cache-cache avec étonnement. « Je n'aime pas Alger. Tout se paye : dormir, l'eau. Et surtout, ici, je dors n'importe où sans que personne ne vienne me demander qui je suis », lâche ammi Yahia Ouaouane, 64 ans, guide et agriculteur, né quelque part à Tin N'houïan, non loin de Bordj El Haouès où il a fini par s'installer en 1974. C'est aussi les migrations du Nord et les fixations de populations nomades qui ont créé ce genre de bourg, chef-lieu d'une commune. « Il y a trente ans, il y avait un corbeau, la station essence et moi », dit de sa voix cavernueuse le vieux Boudjemaâ, natif de la Casbah d'Alger - « voisin d'El Anka à la rue du Regard » - yeux clairs perçants, cigarette brune au bec, allure oulid dzayer avachie dans sa gandoura sur une chaise au café exigu du centre de Bordj El Haouès. Dans les années 1970, un tirage au sort concernant l'attribution de gestion de pompes d'essence au profit des anciens moudjahidine, le propulse à Bordj El Haouès, anciennement Fort Gardel, du nom d'un

lieutenant de l'armée française, Gabriel Gardel qui laissa notamment de précieuses notes sur la tribu des Kel Ajjer (ou Azjer), éditées à titre posthume en 1961.

« Même si ton père TE fait du stop... ! »

« C'était le grand vide. Quand je voyais de la poussière au loin sur la route vers Amguid, j'étais content : un camion. Mais souvent ce n'était que du vent », raconte ammi Boudjemâa qui a cédé la station essence à l'APC au bout de douze ans de galère au quart de son prix réel : « en tout, j'ai perdu un milliard et demi de centimes. » La station est toujours là. Pas le pompiste. « Et voilà, y'a personne à la pompe. Il faut l'attendre. Il est peut-être parti faire un tour dans les environs, fait la sieste ou je ne sais quoi », râle notre compagnon chauffeur. « Et depuis, j'ai ouvert une épicerie avant de déposer bilan... Les gens ici gagnent 5000 dinars, et ils font des courses pour 6000. Beaucoup de pauvreté dans ces régions », soupire ammi Boudjemaâ. « A part partir trimmer dans les bases à In Amenas, faire le guide ou le chauffeur pour une agence de tourisme ou trouver un petit commerce, y pas grand-chose. Qui va rester pour faire paître les chèvres ? », dit-on à Djanet, capitale du Tassili, vitrine urbaine de la confédération tribale des Kel Ajjer, dont la nouvelle digue se promet de protéger ce joyeux de la colère de l'oued. Djanet accueille ses hôtes de partout : touristes, clandestins, commerçant de l'Est, routiers de passage, chasseurs de prime autrichiens, appelés militaires au bout de leurs vingt ans, fonctionnaires, européennes mariées à des Touareg, contrebandiers aux larges épaules, Mozabites tenants de riches échoppes, etc. Belgacem Essoufi, la trentaine, originaire de Oued Souf, chauffeur de 4X4 adroit et audacieux, caresse son véhicule avec l'amour du chevalier pour sa noble monture. « Il connaît sa Toyota pièce par pièce », dit, admirateur, Djemî, un autre chauffeur, de Hassi Messaoud. « J'aime travailler ici. C'est tranquille et on rencontre beaucoup de gens différents. J'ai appris un peu l'anglais, l'espagnol et l'italien avec les touristes », dit Essoufi. Les chauffeurs-guides se connaissent et ne sont pas avares de conseils : « Si tu croises un véhicule dans l'après-midi, fait lui un appel de phare. Si le conducteur en face ne répond pas, serre à droite, car les gens ont tendance à somnoler sur leur volant quand le soleil tape. » De Djanet à Tamanrasset, de In Salah à Ouargla, ces chauffeurs sillonnent le désert, coincés entre la canicule et les bandits des grands espaces. « Dès que tu quittes une ville, tu roules à toute vitesse, tu ne t'arrêtes sous aucun prétexte, même si ton propre père te fait du stop », conseille l'un des conducteurs qui raconte avoir été poursuivi une fois par des bandits. « Ils garent leurs puissants 4X4 en bord de route, cachés derrière une dune, puis te prennent en chasse, et parfois fois ils tirent sur les roues. Il faut rouler vite, ne pas paniquer », poursuit-il. Que pensent les néo-méharistes de Mokhtar Belmokhtar (MBM), dit Belaouar, le borgne, alias Khaled Abou El-Abès, présenté comme chef d'une bande de voleurs de 4X4 et comme « émir » terroriste ? « Lui au moins, il ne s'attaque qu'aux entreprises publiques. Sa bande oblige le conducteur à s'arrêter, le laisse tranquille, prend le véhicule, le "désosse" pour revendre les pièces détachées et acheter un nouveau 4X4 au Mali ou ici. Point important : ce ne sont pas des assassins », raconte un routier adossé sur sa Toyota devant la place du marché de Djanet qui râle par contre, contre la rareté organisée du mazout, comme c'est le cas à Tindouf ou à Tamanrasset. « Tu promènes des touristes en ne pensant qu'au mazout. Eux ils ont payé une prestation, ils se moquent des décisions du gouvernement », poursuit-il. Les autorités opèrent le rationnement pour limiter, disent-ils, la contre-bande du fioul vers le Mali, le Niger ou le Maroc. Frauduleusement, l'on exporte du carburant et on « importe » cigarettes, drogues et armes. « Comment voulez-vous faire du tourisme lorsque l'Etat ne suit pas. Les Algériens préfèrent passer leurs vacances en Tunisie ou en Grèce plutôt que de venir à Djanet. Avec 27 000 dinars le billet d'avion Alger-Djanet (deux vols par semaine, l'un transitant par Ouargla et l'autre par Ghardaïa, environs trois heures de vol), rares sont les nationaux qui viennent », regrettent des patrons d'agence de tourisme, dont le jeune Ahmed Khirani à la tête notamment de l'hôtel Ténéré-village, ouvert en 1992. « On fera du tourisme, réellement, lorsque le policier, le douanier, le porteur ne feront plus la gueule aux étrangers à l'aéroport. On fera réellement du tourisme, lorsque le ministère nous entendra, lorsque les banques suivront ainsi que les autorités locales, quand il y aura moins de bureaucratie », résume Ahmed, qui a fait des études en tourisme et hôtellerie et qui a fréquenté l'USTHB de Bab Ezzouar à Alger. Dans son hôtel, à 5 kilomètres de la ville de Djanet sur la route

de l'aéroport, vingt-deux touristes japonais, visiblement retraités, s'installent avant d'entamer un circuit d'une journée au Tassili. En dix jours, il devront faire le tour des sites algériens inscrits au patrimoine universel, nous explique Chafika, la vingtaine, de l'agence Chèche Tour basée au Mali. Depuis octobre 2005, douze groupes de japonais ont fait des séjours en Algérie. « La catastrophe ? C'est l'état des hôtels, et Air Algérie avec ses prix et ses retards », regrette Chafika. Autre difficulté : les vénérables nippons demandent systématiquement le nombre d'habitants de la ville où ils se trouvent, or les statistiques sont aussi rares qu'un bureaucrate affable. Les touristes japonais ont découvert l'offre Algérie grâce aux foires de tourisme mondiales organisées au Pays du Soleil levant. Sinon, « aucune présence de l'Algérie dans des guides à audience internationale », indique Chafika, d'origine algéro-espagnole, qui vient de placarder sur une porte du restaurant de l'hôtel un plan du circuit autour de Djanet parsemé d'idéogrammes nippons. « Avec la bouffe ça se passe bien. Les japonais exigent que le plat soit chaud et veulent, pour le petit-déjeuner, des œufs, des fruits et du thé », explique la jeune guide qui refuse de donner le montant du circuit. Mais ces touristes arrivent rarement là où même l'Etat central peine à pénétrer : monter 200 kilomètres vers le carrefour d'Ihrir, couper plein ouest pour traverser une piste de 220 kilomètres en territoire jupitérien, passer devant les gravures rupestres détériorées à Houcher dans le plateau de Tasset, s'incliner devant le pic d'Adredj et la montagne scindée en deux d'Inadh dont les Touareg expliquent la forme par le cri que la montagne a poussé lorsque le mont Mezriren a atteint Adredj avec une ballâ (lance), pour arriver dans la vallée de Tamadjert (« T'madjert », corrige le guide Yahia) et nager dans l'édenique guelta Timadouendi, à l'abri des roches gravées par des hommes il y a des milliers d'années. Des hommes qui ont immigré depuis dans l'histoire humaine et l'espace lybique sans se faire traiter de « clandestins », de « trafiquants de drogue » ou de « sidéens » en puissance.

Adlène Meddi

Mali-Algérie : la traversée du désert

Parvenus au Mali, les candidats à l'émigration vers l'Europe gagnent l'Algérie qu'il leur faut traverser pour atteindre le Maroc. Les passeurs sont là pour ça. Le carnet de route de notre envoyé spécial.

http://www.rfi.fr/actufr/articles/076/article_43345.asp

par Serge Daniel

Le départ de Bamako pour le Maroc, via l'Algérie, est une nouvelle étape. Bamako-Gao, 900 kilomètres. Porte du désert malien. C'est un autre nid de passeurs. Ici, James fait figure de vétéran. C'est le correspondant d'un réseau qui prend sa source au Nigeria. On découvre avec lui qu'il n'existe pas en réalité de réseau de passeurs très structuré. Il y a un point de départ, un point d'arrivée. Entre les deux, chacun fait son business. C'est tout. Le clandestin pour poursuivre sa route devient à son tour passeur. Et parmi les passeurs, il y a des escrocs, des intermédiaires, des voyous, tout simplement.

Conduits dans la ville malienne de Gao, les candidats au départ retrouvent sur place d'autres migrants qui sont venus là par leurs propres moyens. Les passeurs se frottent les mains. Les isolés sont une proie facile. Le passeur a une doctrine : se faire respecter par le clandestin. Il matraque son cerveau d'une antienne : « Ta vie est entre mes mains ».

Le jour du départ de Gao, le passeur et ses subordonnés embarquent les clandestins en dehors de la ville, dans le désert. De détours en détours, le véhicule évite les rares barrages militaires. Et si par hasard, on tombe sur des flics, quelques billets font office de « calmants ».

Des réseaux de passeurs interconnectés

Neuf heures de route plus tard, le véhicule arrive dans la ville malienne de Kidal, chef lieu de la région, qui est adossée à l'Algérie. Là, d'autres passeurs attendent. Ils subdivisent le groupe en deux. Les uns prennent la direction de l'Algérie, côté sud, vers la localité de Tinzaouatine. Les autres piquent vers le grand Nord. Après avoir traversé Tessalit, ils échouent à Inhallil, nom de la ville algérienne de Bordj. A Tinzaouatine et à Inhallil, d'autres passeurs font la jonction avec les réseaux algérien et marocain. Le monde des passeurs est interconnecté.

Mohamed est un jeune passeur algérien. Son véhicule -un pick-up- est dégingué. Il faisait un petit trafic d'essence, de cigarettes entre le Mali et l'Algérie, et transportait parfois même de la drogue. Un soir, il est tombé sur une bande de trafiquants d'armes. Arrosé de balles, son acolyte est mort sur le coup. Il a pu décamper et s'est reconverti depuis en passeur. Moins dangereux. Il connaît par coeur le désert. Comme lui, des dizaines d'autres personnes font le même job. Les tarifs varient de 300 à 500 euros pour aller à la frontière entre l'Algérie et le Maroc. Plus précisément vers la ville marocaine de Oujda.

Pour bon nombre de clandestins, le Maroc est «la porte du paradis». C'est par là, après avoir traversé l'Algérie, que ces candidats à l'émigration tentent de pénétrer clandestinement en Europe, via les enclaves espagnoles de Ceuta et de Melilla.

Bamako : le passeport malien, un sésame recherché

Aux yeux des passeurs et des candidats à l'émigration vers l'Europe, le passeport malien a une valeur élevée. Il permet l'entrée en Algérie sans visa. Conséquence : de véritables trafics s'organisent.

http://www.rfi.fr/actufr/articles/076/article_43344.asp

par Serge Daniel

Il faut revenir à Bamako, au Mali, pour savoir pourquoi le passeport malien est tellement prisé par les candidats au « voyage » vers l'Europe. Pour comprendre également comment les réseaux de passeurs se ravitaillent.

Le passeport malien est un sésame sur la route de l'Europe. « Tout détenteur d'un passeport malien entre en Algérie et au Maroc sans visa. C'est pourquoi, les gens viennent ici prendre des passeports pour continuer la "route des clandestins" », explique un responsable du ministère malien de l'Intérieur. Résultat : une fois parvenus au Mali, les candidats à l'émigration clandestine se « malianisent » à l'aide de vrais ou de faux documents.

Un passeport coûte entre 250 et 500 euros

Pour ce qui concerne les faux, tout d'abord, le ministre des Maliens de l'Extérieur, Oumar Dicko dénonce les trafiquants et menace à demi-mot : « Nous avons localisé en Europe des gens qui organisent une mafia autour de l'émigration clandestine, et des documents de voyage ». Il n'en dira pas plus. Dans d'autres milieux plus bavards à Bamako, on assure que les forces de sécurité seraient sur le point de démanteler la filière des « faux passeports maliens ». Plusieurs seconds couteaux seraient déjà aux arrêts.

D'après nos informations, outre quelques complicités à l'intérieur du pays, c'est en Allemagne que les réseaux de passeurs fabriquent de faux passeports maliens qu'ils envoient ensuite directement au nord du Mali, mais aussi en Algérie, au Niger, et au Maroc. Un passeport serait vendu 500 euros aux candidats individuels (hors filière d'immigration clandestine) et 250 euros à ceux qui sont arrivés grâce à des réseaux mafieux.

D'authentiques passeports maliens sont aussi parfois attribués à des étrangers. Un grand flic de Bamako explique : « Pour obtenir un passeport malien, il faut une pièce d'identité nationale, établie dans un commissariat. Pour obtenir la carte d'identité malienne, il faut un acte de naissance, avec mention "nationalité malienne". En réalité, la magouille commence là ». Lorsqu'un Togolais, avec quelques billets, devient Diakitité, Coulibaly ou Diabaté, des patronymes bien maliens, il obtient en un temps record un véritable passeport malien.

Refoulements humiliants de Maliens

Les Echos, janvier 2008

<http://www.lemali.fr/mali/immigration/refoulements-humiliants-de-maliens-2008011711205.html>

La mauvaise gouvernance étalée aux quatre vents - Aujourd'hui, des milliers de Maliens tentent de gagner « l'eldorado » et nombre d'entre eux périssent dans cette quête. Les plus chanceux arrivent à destination avant de se faire refouler le plus souvent sans ménagement. Le défi qui se pose aux autorités maintenant est de persuader que rien ne vaut le bercail à travers la sensibilisation et des actes concrets.

Après le retour des milliers de refoulés maliens de nombreux pays d'immigration de nos compatriotes dont la Libye et la France l'année dernière, 2008 promet aussi d'être houleuse en matière de « chasse aux immigrés ».

Du moins, l'année n'a pas bien débuté pour eux, car certains, la tête basse, viennent de regagner le bercail en provenance du Mozambique. Selon le communiqué du ministère des Maliens de l'extérieur et de l'Intégration africaine, il leur est reproché d'avoir mis les pieds dans les mines interdites aux étrangers par les autorités mozambicaines.

Cet énième refoulement pose une fois de plus la problématique de l'afflux clandestin des Maliens vers l'extérieur. La multiplication des campagnes de sensibilisation s'impose comme une nécessité pour prouver aux jeunes nationaux désireux de risquer leur vie que l'extérieur n'est pas l'eldorado. Ce n'est qu'un « néant bleu » comme l'a écrit un écrivain pour faire référence à l'Europe.

Dans son roman « Le Silence éclatant des rêves », Rachid Fazzioli, un écrivain marocain d'origine italienne, dépeint le calvaire des Subsahariens qui, malgré les conditions météorologiques extrêmement périlleuses et les nombreux obstacles, tentent de rejoindre l'autre bout du monde.

Mais au finish, c'est la stupéfaction, voire la déception avec les éventuels rapatriements qui les accueille une fois arrivés à l'autre bout. En somme, à défaut de rester chez soi, l'écrivain opte pour l'immigration légale, la condition sine qua non, selon lui, pour être heureux à l'étranger.

« Kanouté ka visa ko » a aussi le mérite d'ouvrir les yeux des Maliens sur les réalités de l'étranger. Dans un one man show, Habib Dembélé dit Guimba conseille les jeunes obsédés par l'étranger à rester au pays pour travailler, car l'extérieur leur réserve beaucoup de surprises désagréables.

La fuite des conditions difficiles

Cependant, cette œuvre de désillusionnement se heurte à une question majeure : « rester à la maison pour quoi faire ? » se demandent les candidats au voyage à l'étranger. En effet, c'est la quête d'une vie meilleure qui pousse ces fils du pays à emprunter le chemin de l'étranger. « Il n'y a rien au Mali. Comment et pourquoi voulez-vous que nous restions ici alors qu'avec la grâce de Dieu, nous pourrions mieux vivre ailleurs ? », a-t-on coutume d'entendre.

Parmi ces immigrés se trouvent beaucoup de jeunes diplômés qui ont vainement cherché à être embauchés quelque part dans le pays. C'est donc l'espoir de s'offrir une place à l'ombre qui les pousse à dire adieu à leur patrie. La maîtrise de ce périlleux mouvement migratoire passe alors par la création de débouchés assez attrayants qui puissent permettre aux jeunes de s'insérer dans la vie active.

Une autre solution comme celle adoptée par le Sénégal avec l'Espagne, à savoir signer des accords avec certains pays d'accueil des immigrés pour qu'ils accordent des visas à un certain nombre de candidats à l'immigration pour une période déterminée est aussi envisageable. Après la signature de cette convention avec l'Espagne, un responsable sénégalais a déclaré qu'elle permettrait à son pays de sauver la vie de milliers de ses ressortissants et de mieux contrôler les déplacements de ceux-ci. Pourquoi ne pas essayer d'en faire autant chez nous ?

En tout cas, les immigrés maliens participent beaucoup à l'épanouissement du Mali et les jeunes locaux souhaiteraient leur emboîter le pas « quel que soit le prix à payer ». Pour les dissuader, il est non seulement obligatoire d'instaurer une politique de sensibilisation viable mais il faudrait surtout les motiver à rester pour des opportunités d'emplois.

LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION ILLÉGALE

Vers des "Sangatte" algériens pour les clandestins

Le Soir d'Algérie, 25 mars 2008

http://www.algeria-watch.org/fr/article/pol/migration/sangatte_algeriens.htm

Tendu par la logique de lutte contre l'immigration illégale, un projet de loi réglementant la circulation des étrangers en Algérie prévoit la mise en place de centres d'accueil, du genre Sangatte en France, pour les clandestins. Ce projet renforce également les sanctions pénales contre les contrevenants à la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers en Algérie.

Chérif Bennaceur - Alger (Le Soir) - Actualisant la législation régissant l'entrée, le séjour et la circulation des étrangers en Algérie, un projet de loi sera soumis aux débats lors de la session parlementaire en cours. Un projet de loi élaboré par le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales conformément aux directives du conseil interministériel du 14 juin 2005 demandant «la criminalisation de l'immigration illégale». Motif de cette actualisation, «l'ordonnance n°66- 211 du 21 juillet 1966, relative à la situation des étrangers en Algérie, se révèle aujourd'hui totalement inadaptée à la conjoncture actuelle de notre pays et à l'évolution de la législation connue dans le monde dans ce domaine».

L'actuelle législation est totalement inadaptée

Ainsi, ce texte législatif «ne répond plus aux exigences d'une gestion moderne et efficace de la population étrangère» et «ne constitue pas un moyen juridique adéquat pour permettre aux services concernés d'accomplir leur mission de contrôle du mouvement des étrangers dans de bonnes conditions d'efficacité». Pour ses promoteurs, la révision de cette ordonnance «apparaît d'autant plus nécessaire que les flux migratoires ne cesseront de se développer en raison d'inégalités économiques flagrantes entre les pays et du phénomène de la mondialisation des économies ». D'autre part, il est relevé que le développement de la criminalité transnationale organisée et du phénomène du terrorisme impose aux Etats de nouveaux défis. Ceux-ci «exigeant une parfaite maîtrise de la circulation des étrangers notamment transfrontière, dès lors que l'immigration clandestine devient souvent un vecteur privilégié de la criminalité transnationale organisée». Selon l'exposé des motifs, la révision de cette ordonnance «tiendra compte à la fois des impératifs de développement de notre pays et du contrôle du mouvement des étrangers».

La lutte contre l'immigration clandestine, l'objectif

En fait, ce projet de loi «tient compte des intérêts diplomatiques et stratégiques de l'Algérie et du souci de réglementer l'établissement des étrangers, compte tenu des choix en matière de politique nationale de l'emploi et des impératifs liés à la sécurité et à l'ordre publics». En ce sens, l'accès des étrangers au territoire national sera également réglementé d'une manière plus précise pour faciliter l'action des services chargés du contrôle des étrangers. Mais aussi, il est tenu compte «du souci d'assurer une juste protection des étrangers entrés régulièrement en Algérie ou ayant la qualité de

résidant dans le cadre du respect des lois du pays, ainsi que la protection de leurs biens». Voire de «la préoccupation majeure de mettre en place un dispositif efficace et dissuasif en vue de prévenir le développement du phénomène de l'immigration clandestine et de renforcer le dispositif juridique de prévention et de lutte».

Les conditions de résidence des étrangers définies

Ce projet de loi, qui comprend 52 articles répartis en 9 chapitres, s'articule autour des axes suivants : la révision des conditions de délivrance de la carte de résidant, la définition des principes généraux de l'octroi du visa consulaire et le renvoi de la définition des modalités et des conditions d'attribution à la voie réglementaire. Ce projet supprime le visa de sortie du territoire national pour les résidants. Il prévoit la fixation par la loi de finances des droits de chancellerie pour la délivrance du visa et du droit du timbre pour la délivrance de la carte de résidant. En outre, il prévoit, sous réserve du principe de réciprocité, l'obligation de souscrire à une assurance voyages pour les étrangers désirant séjourner en Algérie. Par ailleurs, il prévoit l'attribution d'une carte de résidant d'une durée de validité de 2 ans aux étrangers désirant fixer leur résidence permanente en Algérie et l'adaptation de la durée de validité à la durée de la formation ou du contrat de travail par la possibilité de délivrance de cartes de moins de deux ans.

La carte de résidence valide jusqu'à 10 ans

Ainsi que l'institution d'une nouvelle carte de résidant d'une durée de validité de 10 ans qui peut être délivrée à un ressortissant étranger qui justifie d'une résidence en Algérie d'une façon continue et légale pendant une durée de 7 ans ou plus pour faciliter le séjour des résidants de longue durée. Cette mouture porte à un an la durée d'absence autorisée du territoire national pour l'étranger résident sans perdre la qualité de résidant. Comme elle prévoit la possibilité du regroupement familial de la famille de l'étranger résidant selon des modalités qui seront définies par voie réglementaire. D'autre part, elle réduit le délai de déclaration de l'emploi d'un étranger de 30 jours à 48 heures et fait obligation au logeur professionnel qui héberge un étranger de faire une déclaration dans un délai n'excédant pas les 24 heures des sanctions pénales sévères étant prévues contre les contrevenants.

Des visas biométriques, c'est possible !

Dans le même ordre d'idées, la possibilité est prévue de mettre en œuvre des visas biométriques (empreintes et photographies) au niveau des ambassades et des consulats et des relevés d'empreintes et des prises de photographies des étrangers au niveau des postes frontières ou à l'occasion des contrôles de police effectués sur le territoire national par les services de sécurité, ainsi qu'un traitement automatisé de ces informations. Et ce, selon les promoteurs de ce texte, «pour lutter contre l'immigration irrégulière et pouvoir appliquer la réciprocité dans ce domaine en pleine mutation dans le monde pour prendre en charge les exigences de sécurité liées à la circulation transfrontière des étrangers».

Des centres d'accueil de clandestins, pourquoi pas ?

Il est préconisé de créer par voie réglementaire des centres d'accueil destinés à l'hébergement provisoire des ressortissants étrangers en situation irrégulière. Cela en attendant l'accomplissement

des formalités pour leur reconduite à la frontière ou leur rapatriement vers leur pays d'origine. L'article 36 de projet indique que ce placement peut être ordonné par arrêté du wali territorialement compétent pour une période de 30 jours renouvelable. Aussi, il prévoit la possibilité de protéger certaines catégories vulnérables des étrangers contre une éventuelle mesure d'expulsion hormis les cas portant atteinte à la sûreté de l'Etat, à l'ordre public, aux mœurs et à la législation en matière de stupéfiants.

Le franchissement illégal des frontières criminalisé

Ce projet de loi actualise de manière générale les dispositions des sanctions pénales applicables aux infractions à la législation sur l'entrée et le séjour des étrangers en Algérie. Cela en termes de criminalisation du franchissement illégal des frontières par l'immigrant clandestin et aggravation des sanctions pénales contre les immigrants clandestins récidivistes (une peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans est prévue...). Il institue une nouvelle mesure consistant en la reconduite à la frontière d'un étranger entré illégalement en Algérie, mesure prononcée par arrêté du wali territorialement compétent. Il prévoit la mesure d'interdiction de séjour, pour une durée n'excédant pas 10 ans, sur le territoire national comme peine complémentaire pouvant être prononcée par le tribunal.

La facilitation de l'immigration clandestine pénalisée

Mais aussi en notant l'aggravation des sanctions pénales contre les réseaux de passeurs exploitant la misère des immigrants illégaux considérés actuellement dans le monde plus comme des victimes que comme des délinquants. En prévoyant des sanctions pénales à l'encontre des personnes facilitant l'immigration clandestine (peine d'emprisonnement de 2 à 5 ans et une amende de 30 000 à 100 000 DA). En aggravant les peines, quand l'infraction est commise, notamment, avec les circonstances suivantes : port d'arme, utilisation des moyens de transport, d'équipements spécifiques et logistiques (réclusion de 5 ans à 10 ans et une amende de 100 000DA à 200 000 DA). En aggravant les peines quand l'infraction est commise par deux personnes au moins et avec les circonstances aggravantes : bande organisée, usage d'armes, atteinte à la dignité humaine, risque de mort de l'immigrant (réclusion à temps de 10 à 20 ans et une amende de 750 000 à 1 million de dinars).

Les sociétés de transport et les entreprises passibles de peines

En aggravant de manière systématique les sanctions pénales contre les sociétés de transport, transportant des immigrants illégaux dépourvus des documents prévus par la loi. Des amendes sont ainsi prévues à l'encontre des entreprises de transport aérien ou maritime qui débarquent sur le territoire national un étranger démuné de documents de voyage (amende forfaitaire de 250 000 dinars) et à l'encontre de l'entreprise de transport aérien ou maritime qui débarque, dans le cadre du transit, un étranger démuné du document de voyage ou de visa requis par la loi ou l'accord international (même amende). En aggravant de manière similaire les sanctions pénales contre l'emploi par les entreprises des étrangers en situation irrégulière au plan du séjour sur le territoire national (paiement d'une amende de 200 000 à 800 000 DA). Il prévoit des sanctions pénales pour les mariages mixtes fictifs (emprisonnement de 2 à 5 ans et une amende de 50 000 à 500 000 dinars) et des peines aggravées pour les mariages mixtes fictifs en bandes organisées (peine de 10 ans d'emprisonnement et une amende de 500 000 à 2 millions de dinars).

Des voies de recours sont possibles

Par ailleurs, ce projet de loi prévoit des voies de recours contre la décision de refus de délivrance de visa (recours gracieux) et contre la décision du wali prononçant l'amende forfaitaire à l'encontre de la société de transport aérien ou maritime qui débarque sur le territoire national un étranger démuné de son document de voyage ou des visas exigibles. Il est à noter que la question de l'emploi des étrangers n'a pas été traitée dans ce projet de texte législatif, conformément aux recommandations du comité de coordination, de prévention et de lutte contre l'immigration clandestine, d'actualiser la loi n°81-10 du 11 juillet 1981, relative à l'emploi des étrangers en Algérie.

C. B.

ALGÉRIE, L'ELDORADO AFRICAÏN
Au péril de leur vie, ils viennent de partout
Près de 250.000 immigrés résident en Algérie

samedi 26 janvier 2008

Mohamed TOUATI

<http://www.temoust.org/spip.php?article4353>

La population d'origine africaine est de plus en plus tentée par cette aventure.

Des centaines de jeunes Algériens tentent, chaque jour de fuir coûte que coûte le territoire national. Au péril de leur vie, sur des embarcations de fortune, ils défient la Méditerranée. Un voyage pour la mort. Paradoxe des paradoxes. C'est à ce moment précis que nos voisins subsahariens se ruent vers les frontières algériennes. Ils frappent aux portes d'un marché du travail en pleine embellie depuis quelques années. La bonne santé financière de l'Algérie a permis de lancer un projet de développement économique d'envergure qui ne manque pas d'ambition.

Les secteurs du Bâtiment et des Travaux publics forment à eux deux le fer de lance de cette relance économique. Une aubaine pour les immigrants subsahariens. 32.000 travailleurs étrangers légalement établis sur le territoire national ont été recensés par l'Agence nationale de l'emploi entre l'année 2006 et l'année 2007. Cela pour les chiffres officiels. Selon certaines sources, quelque 30.000 personnes d'origine africaine (Niger, Mali, Nigeria, Cameroun, Ghana...) sont tentées par le nouvel eldorado africain. Tandis que les services de l'ONU avancent le chiffre de 250.000 immigrés en Algérie pour l'année 2005.

La réalisation des deux mégaprojets, l'autoroute Est-Ouest ainsi que le million de logements nécessite de la main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre africaine ne rechigne pas à l'ouvrage. Elle est surtout bon marché. La majorité des projets de construction de logements dans certaines wilayas du Sud (Djanet, Tamanrasset...) ont été réalisés par elle. On la retrouve aussi dans le secteur agricole. Les Nigériens ont acquis une solide réputation dans ce domaine. Ils maîtrisent l'art du jardinage et de l'irrigation traditionnelle de façon magistrale.

Ils sont employés pour une bouchée de pain. La sécheresse ayant fait des ravages dans leurs pays. Leur destination favorite : la ville et l'oasis de Djanet. D'origine targuie pour la plupart d'entre eux, ils ne trouvent pas de problème de communication. Un fonds linguistique commun les unit aux Kel Djanet : le Tamahak. Ils viennent d'Arlit, de Tabelot ou d'ailleurs. Ils auront risqué leur vie en traversant une partie du désert pour ne pas mourir de faim. Ils arrivent à faire de parcimonieuses économies pour faire parvenir quelque pécule à leurs familles.

Certaines sources avancent que ces immigrés clandestins représentent plus de 50 nationalités africaines. Les statistiques de la Gendarmerie nationale font état que plus de 7000 personnes tentent de s'installer chaque année en Algérie. 40% d'entre eux émettent la ferme intention d'y résider définitivement.

Les performances économiques, mais surtout l'embellie financière y sont pour beaucoup. La balance commerciale fait ressortir un excédent de 31,8 milliards de dollars pour l'année 2006. Pour la même année, le PIB par habitant est estimé à 3400 dollars.

Le taux de chômage bien que controversé se situe autour des 12,3%. Les principaux clignotants économiques sont au vert. Ils offrent paradoxalement une bien étrange image. De jeunes Algériens plus que jamais veulent fuir leur patrie qui semble attirer de plus en plus d'étrangers. Paradoxalement, les chiffres officiels soutiennent que l'Algérie a accueilli près de 20.000 travailleurs durant l'année 2005. Les Chinois se taillent la part du lion. Ils représentent, à eux seuls, près de 45% de la main-d'oeuvre étrangère d'après les chiffres fournis par l'Agence nationale de l'emploi. Ils sont talonnés par les Egyptiens et les Italiens avec respectivement 11% et 3,5%.

RECOLTE RECITS DE MIGRANTS A LA FRONTIERE ALGERIE-MALI

Récit recueilli à GAO, mars 2008

Je suis parti il y a 6 mois du Nigeria; je suis un joueur de football, et j'avais été appelé par une équipe algérienne. Une fois arrivé j'ai eu un titre de séjour et j'ai commencé à jouer. Au bout de 4 mois, j'ai dû arrêter parce que je me suis blessé. Je suis resté à la maison, mais pendant un contrôle dans les rues de Sétif, la police m'a trouvé et j'ai été enfermé dans la prison de la ville pendant 7 jours. La plupart des personnes qu'il y avait dans la prison étaient des Algériens, mais il y avait aussi 12 subsahariens. J'ai été amené deux fois devant le Juge, mais je n'ai rien compris parce que tout ça se passait en arabe. J'ai leur expliqué que j'avais un titre de séjour, mais ils m'ont même pas écouté.

Les militaires m'ont ensuite amené à In-Salah dans un camp de déportation, où n'il y avait que des migrants. Nous étions 116, du Mali, Nigeria, cote d'Ivoire, Cameroun, Niger. Je suis resté là pendant deux semaines. Les conditions étaient horribles, nous dormions tous dans la même salle. Il y avait aussi 10 femmes et trois petits enfants, un de 6 mois, les deux autres de deux ans. Les militaires nous donnaient à manger un morceau de pain par jour et un paquet de lait en poudre pour 4 personnes. Ils ont attendu que d'autres personnes arrivent dans le camp pour nous déporter tous à Tamanrasset.

La police algérienne fait ce qu'elle veut avec nous, ils nous frappent avec la matraque si tu essayes seulement de leur parler. À Tamanrasset, nous avons été enfermés dans un autre camp, en tout il y avait presque 300 personnes. Là aussi nous dormions dans la même salle, tous ensemble, nous mangions du pain et du lait une fois par jour. C'est très difficile la communication avec l'extérieur. Les policiers nous prennent tous les portables qui ont des caméras...et il faut payer les militaires pour avoir du crédit pour les téléphones qui n'ont pas été séquestrés.

Les camps en Algérie sont horribles, il n'y a qu'une ou deux chambres et on doit dormir tous ensemble. Il n'y a pas de fenêtres, il n'y a pas d'eau, ni de services hygiéniques. Tu es obligé d'aller à la toilette dans la même chambre où tu dors. Ils ne nous donnent pas de draps, on dort sur le sol et il fait très chaud.

Pour le transport d'un camp à l'autre ils nous emmènent dans des camions militaires, complètement fermés, sans fenêtres. De In-Salah à Tamanrasset les militaires algériens veulent faire monter la femme avec son petit bébé à l'intérieur du camion, où il y avait tout le monde. Nous nous sommes rebellés et enfin les militaires ont fait monter la jeune femme devant avec eux !

De Tamanrasset les ressortissants du Niger ont été amenés à la frontière avec le Niger, les autres à Tinzaouaten. À Tinzaouaten, il n'y a rien, c'est le désert. Je ne suis resté là qu'un jour, puis j'ai payé un 4x4 qui allait vers Kidal 1400 dirham, j'ai dû payer avant de partir. Si tu n'as pas d'argent c'est un vrai problème à Tinzaouaten parce que tu ne peux pas bouger. Ceux qui restent là pour beaucoup de temps deviennent fous. Moi j'en ai vu au moins 4-5 qui sont devenus fous....

Nous étions 12 dans la petite 4x4 qui nous a amenés à Kidal, et nous avons fait 24 heures de voyage, tous les uns sur les autres. À Kidal, j'ai trouvé un passage pour Gao.

Je suis à Gao depuis deux semaines, mais là je veux aller à Bamako et puis retourner à Cotonou, chez moi, Je n'ai rien à faire ici à Gao, j'ai dormi dans un parc ces jours-là.

En Algérie il y a beaucoup de Nigériens, certains sont là pour travailler, d'autres dans la perspective de rejoindre un jour ou l'autre l'Europe.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

Je suis d'origine malienne, mais j'ai vécu toute ma jeunesse en Côte d'Ivoire. Je suis parti le 4 mars 2002 en Algérie, pour travailler et mettre l'argent de côté pour puis essayer ma chance en Europe. J'ai travaillé deux ans comme maçon puis j'ai essayé le passage en Europe à travers l'enclave de Melilla. J'étais dans le forêt de Mariwari en 2004 et j'ai fait beaucoup de tentatives de passage de la frontière. Je suis entré bien 6 fois du côté espagnol, mais chaque fois la police me rattrapait dans le chemin vers le Commissariat où je me rendais pour me faire enregistrer, et me renvoyait du côté marocain de la frontière. La dernière fois ils nous ont emmenés, avec des bus, dans la région sud du Maroc, dans le désert, vers la frontière avec la Mauritanie. Nous étions très fatigués et certains commençaient à se sentir mal, nous avons eu peur de mourir. Au bout de trois jours dans le désert nous avons donc appelé l'ambassade du Mali pour qu'il fasse quelque chose. Le Mali a envoyé un avion qui nous a emmenés à Bamako. Je suis resté un an sur Bamako, mais je n'arrivais pas à trouver du travail. J'ai essayé plusieurs fois d'aller en Algérie, chaque fois au bout de quelques mois, j'étais refoulé vers Tinzaouaten. Maintenant je reste à Kidal, je suis fatigué, je n'en peux plus.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

Je suis parti de Conakry en 2007 pour aller en Italie. De la Guinée j'ai rejoint Niamey, Agadez, Dirkou, au Niger et puis les trafiquants nous ont dit que pour aller en Lybie il valait mieux passer par Djanet. Sur la route, quand nous étions déjà entrés dans le territoire algérien un groupe de bandits du désert nous a attaqués. Je crois qu'ils étaient déjà en accord avec les passeurs, parce que ceux-ci n'ont pas été touchés quand nous avons été dépouillés. Une fois que les bandits nous ont pris tous les sacs, les passeurs nous ont abandonnés au milieu du vide, dans le désert. Il était 5h00 du matin quand ils nous ont attaqués, ils nous ont frappé et dépouillés de presque tout ce que nous avions.

C'est la police algérienne qui nous a trouvés et tout de suite amenés dans une prison. Là ils m'ont confisqué mon passeport, que je n'ai pas pu récupérer. Je suis sûr que la police algérienne revendra mon passeport à quelqu'un d'autre, c'est comment ça que ça marche !!!

De Djanet, les militaires algériens nous ont conduits, avec des camions à la prison de Tamanrasset. Là je suis resté 11 jours : ils nous donnaient un morceau de pain par jour, nous dormions sur le sol sans couvertures, jusqu'à 150 dans la même salle. Dans la prison de Tamanrasset les militaires m'ont pris tout l'argent qui me restait.

Nous avons quitté Tamanrasset au nombre de 250, dans 6 camions, à 22h00 et à 14h00 le lendemain nous étions arrivés à Tinzaouaten. Pendant le voyage les militaires ne s'arrêtaient presque jamais et il nous avait été interdit de sortir la tête pour prendre l'air, nous ne devions pas nous faire voir !

Ça fait 20 jours que je suis à Kidal mais je voudrais essayer de repartir.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

C'est mon premier voyage vers l'Algérie. Quand j'étais à Gao les coxer m'ont pris 100 000 FCFA (150 euro) pour me mettre le tampon de sortie du Mali sur mon passeport. Puis suis allé à Niamey et de là vers Djanet. Arrivés à la frontière avec la Lybie les policiers algériens nous ont arrêtés et détenus dans le camp de Djanet.

Le camp de Djanet est très sale, beaucoup des migrants enfermés sont malades, presque tous nous avons la galle. Nous dormions à 30 par petite cellule et souvent les policiers nous empêchaient d'aller aux toilettes.

J'ai subi des violences physiques, tant à la prison de Djanet qu'à celle de Tamanrasset, où j'ai été emmené ensuite.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

Je suis parti de la Cote d'Ivoire en juillet 2006. Je suis parti de Layoune, Maroc, en bateau vers Las Palmas. Nous étions sur 3 bateaux; peu après le départ, à cause de la mer 2 bateaux ont pris eau et fait naufrage. Seulement 5 personnes ont été sauvées.

Nous avons été détenus à notre arrivé pendant un mois dans un campement militaire. Une matinée, ils nous ont amenés à l'aéroport et ils nous ont fait monter sur un avion sans nous expliquer la destination. Nous étions 65, parmi lesquels des Sénégalaises, des Maliens, 2 de la Guinée Conakry et des Mauritanien. En route, j'ai compris que l'avion nous amenait au Sénégal. Sur l'avion les policiers espagnols nous ont donné 30 euro dans une enveloppe et ils nous ont laissés à l'aéroport de Dakar. Je n'ai jamais compris pourquoi j'ai été expulsé au Sénégal alors que j'avais bien dit et répété que j'étais ivoirien !!

J'ai continué vers Gao et puis Kidal pour entrer en Algérie et ensuite au Maroc. J'ai vécu 1 an à Rabat, mais je n'arrivais pas à trouver du travail. En ce moment il y a beaucoup plus de travail en Algérie, mais c'est de l'esclavage et tu n'en trouves que pour travailler comme maçon, dans le bâtiment ou dans l'agriculture. Mais la police te rattrape toujours et te refoule vers le Mali.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

J'ai 23 ans et je suis né au Burkina Faso. Je suis entré au Niger, à Agadez jusqu'à Arlit. Là les passeurs m'ont demandé 30 000 FCFA (50 euro) pour rejoindre Djanet. Mon objectif s'était la Lybie, de là, après avoir travaillé un peu, l'Italie.

Nous étions plus de 100 personnes répartis dans un camion et deux 4x4, pour la plupart des Nigériens. Pendant la route des bandits ont arrêté notre camion, ils nous ont fouillés et pris l'argent. Ils nous ont tous déshabillés et ceux qui ne voulaient pas donner tout l'argent étaient frappés. À moi ils m'ont pris 50 000 FCFA (80 euro). Les seuls qui étaient épargnés du dépouillement et des violences étaient les chauffeurs, qui pendant tout le temps restaient à côté, regardant la scène sans rien dire. Après nous avoir tout pris ils sont partis; nous étions au milieu du désert, pas trop loin de la ville de Djanet. Vers le soir, les militaires algériens nous ont localisés, nous avons eu peur et certains ont essayé de s'échapper. Les policiers, ont répondu en tirant en l'air avec leurs fusils. Nous nous sommes donc tout suite arrêtés, terrorisés du fait qu'ils pourraient commencer à tirer sur nous. Quelques-uns sont arrivés à s'échapper. Quand ils nous ont encerclés, les policiers nous ont battus avec leurs matraques. Moi j'ai été frappé sur la jambe. Tout suite après ils nous ont emmenés dans une prison. Il n'y avait que des étrangers clandestins.

Dans le camp de Djanet, il y avait au moins 800 personnes, nous dormions dans de petites cellules à 50. On était obligé à dormir sur le sol et pendant la nuit il faisait très froid. Beaucoup d'entre nous

sont tombés malades. Nous ne pouvions pas nous laver, pour cela presque tout le monde avait la galle.

Ils nous donnaient à manger des haricots et du riz. Nous passions toute la journée enfermés dans la cellule sans pouvoir sortir, sauf quand nous demandions l'autorisation d'aller aux toilettes. Après 11 jours de rétention, ils nous ont fait monter dans un camion, et au bout de 2 jours de traversée nous sommes arrivés à Tamanrasset. Nous avons été enfermés une autre fois, mais les conditions de la prison de Tamanrasset étaient catastrophiques : ils nous donnaient à manger un morceau de pain par jour et une boîte de lait en poudre à partager entre 4 personnes. Il y avait de l'eau, mais nous ne pouvions pas l'utiliser pour nous laver. Il y avait une seule toilette pour une centaine de personnes. Nous étions obligés de dormir dans une cour externe, au sol. Il faisait très froid, surtout la nuit, et certains entre nous sont tombés malades. Moi j'ai attrapé la galle, mais c'est le minimum de ce qui peut t'arriver dans un lieu de ce type ! J'ai aussi vu des policiers taper des détenus, je ne sais même pas pour quel motif.

Nous étions beaucoup: là-bas sont regroupés les refoulés de toutes les frontières , ceux qui viennent du Maroc, d'autres de Lybie ou d'Oran ou d'Alger.

Beaucoup deviennent fous dans ces conditions. Il y avait un jeune du Rwanda, on voyait qu'il n'allait pas bien, il ne parlait jamais. Maintenant il se trouve à Tinzaouaten et sûrement il va encore plus mal.

Après 6 jours les ressortissants du Niger sont restés dans la prison de Tamanrasset, les autres, nous avons été emmenés dans 6 camions à Tinzaouaten. La situation à Tinzaouaten est tragique, la seule façon pour se procurer de la bouffe était d'aller chercher du bois et de le donner aux militaires en échange de quelques choses à manger. Fini leur 3 de mission des militaires qui allaient à Kidal ont emmené 7 entre nous. Depuis que je suis à Kidal, je vis dans le ghetto; de temps en temps j'arrive à trouver du travail. Je mélange du ciment pour les maçons et j'arrive à gagner 1500 FCFA (2 euro) par journée de travail de 7h00 du matin à 14h00. Mais actuellement le chantier où je travaillais s'est arrêté, donc j'attends de trouver quelque chose d'autre. Généralement ceux qui ont besoin de main d'œuvre viennent ici, au ghetto le matin, ils savent qu'ils vont trouver plein de monde disposé à travailler. C'est pour cela que nous sommes partis de chez nous...

Quand on ne travaille pas nous pouvons manger à crédit, 300 FCFA (50 centimes d'euro) le plat.

Je suis parti à l'aventure pour mettre de l'argent de côté et créer une entreprise. Je suis parti avec 100 000 FCFA (150 euro), je ne peux pas retourner les mains vides, je dois au moins retourner avec le chiffre avec lequel je suis parti.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

J'ai 23 ans et je suis né au Burkina Faso. Je suis entré au Niger, à Agadez jusqu'à Arlit. Là les passeurs m'ont demandé 30 000 FCFA (50 euro) pour rejoindre Djanet. Mon objectif s'était la Lybie, de là, après avoir travaillé un peu, l'Italie.

Nous étions plus de 100 personnes répartis dans un camion et deux 4x4, pour la plupart des Nigériens. Pendant la route des bandits ont arrêté notre camion, ils nous ont fouillés et pris l'argent. Ils nous ont tous déshabillés et ceux qui ne voulaient pas donner tout l'argent étaient frappés. À moi ils m'ont pris 50 000 FCFA (80 euro). Les seuls qui étaient épargnés du dépouillement et des violences étaient les chauffeurs, qui pendant tout le temps restaient à côté, regardant la scène sans rien dire. Après nous avoir tout pris ils sont partis; nous étions au milieu du désert, pas trop loin de la ville de Djanet. Vers le soir, les militaires algériens nous ont localisés, nous avons eu peur et certains ont essayé de s'échapper. Les policiers, ont répondu en tirant en l'air avec leurs fusils. Nous nous sommes donc tout suite arrêtés, terrorisés du fait qu'ils pourraient commencer à tirer sur nous. Quelques-uns sont arrivés à s'échapper. Quand ils nous ont encerclés, les policiers

nous ont battus avec leurs matraques. Moi j'ai été frappé sur la jambe. Tout suite après ils nous ont emmenés dans une prison. Il n'y avait que des étrangers clandestins.

Dans le camp de Djanet, il y avait au moins 800 personnes, nous dormions dans de petites cellules à 50. On était obligé à dormir sur le sol et pendant la nuit il faisait très froid. Beaucoup d'entre nous sont tombés malades. Nous ne pouvions pas nous laver, pour cela presque tout le monde avait la galle.

Ils nous donnaient à manger des haricots et du riz. Nous passions toute la journée enfermés dans la cellule sans pouvoir sortir, sauf quand nous demandions l'autorisation d'aller aux toilettes. Après 11 jours de rétention, ils nous ont fait monter dans un camion, et au bout de 2 jours de traversée nous sommes arrivés à Tamanrasset. Nous avons été enfermés une autre fois, mais les conditions de la prison de Tamanrasset étaient catastrophiques : ils nous donnaient à manger un morceau de pain par jour et une boîte de lait en poudre à partager entre 4 personnes. Il y avait de l'eau, mais nous ne pouvions pas l'utiliser pour nous laver. Il y avait une seule toilette pour une centaine de personnes. Nous étions obligés de dormir dans une cour externe, au sol. Il faisait très froid, surtout la nuit, et certains entre nous sont tombés malades. Moi j'ai attrapé la galle, mais c'est le minimum de ce qui peut t'arriver dans un lieu de ce type ! J'ai aussi vu des policiers taper des détenus, je ne sais même pas pour quel motif.

Nous étions beaucoup: là-bas sont regroupés les refoulés de toutes les frontières , ceux qui viennent du Maroc, d'autres de Lybie ou d'Oran ou d'Alger.

Beaucoup deviennent fous dans ces conditions. Il y avait un jeune du Rwanda, on voyait qu'il n'allait pas bien, il ne parlait jamais. Maintenant il se trouve à Tinzaouaten et sûrement il va encore plus mal.

Après 6 jours les ressortissants du Niger sont restés dans la prison de Tamanrasset, les autres, nous avons été emmenés dans 6 camions à Tinzaouaten. La situation à Tinzaouaten est tragique, la seule façon pour se procurer de la bouffe était d'aller chercher du bois et de le donner aux militaires en échange de quelques choses à manger. Fini leur 3 de mission des militaires qui allaient à Kidal ont emmené 7 entre nous. Depuis que je suis à Kidal, je vis dans le ghetto; de temps en temps j'arrive à trouver du travail. Je mélange du ciment pour les maçons et j'arrive à gagner 1500 FCFA (2 euro) par journée de travail de 7h00 du matin à 14h00. Mais actuellement le chantier où je travaillais s'est arrêté, donc j'attends de trouver quelque chose d'autre. Généralement ceux qui ont besoin de main d'œuvre viennent ici, au ghetto le matin, ils savent qu'ils vont trouver plein de monde disposé à travailler. C'est pour cela que nous sommes partis de chez nous...

Quand on ne travaille pas nous pouvons manger à crédit, 300 FCFA (50 centimes d'euro) le plat.

Je suis parti à l'aventure pour mettre de l'argent de côté et créer une entreprise. Je suis parti avec 100 000 FCFA (150 euro), je ne peux pas retourner les mains vides, je dois au moins retourner avec le chiffre avec lequel je suis parti.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

Je suis malien, de la région de Sikasso, je suis remonté à Bamako et puis vers Gao. À Gao, j'ai été contacté par les passeurs qui m'ont amené, en passant par le désert, à Bordj-Mokhtar. Je suis resté deux mois à travailler à Bordj, je faisais des travaux de soudure, je travaillais pour 10 heures par jour et je gagnais 2500 dinars (25 euro) par jour. Mais j'avais mal aux yeux parce que tous les travaux, je les faisais sans protection. J'ai donc arrêté de travailler et je suis allé à Tamanrasset pour chercher autre chose. À ce moment, j'ai travaillé dans la cuisine d'un hôtel, je n'avais pas d'heure de travail, j'y passais toute la journée. Après quelque mois, ils m'ont viré sans motif et j'ai trouvé à travailler comme maçon, je gagnais entre 2000 et 2500 dinars (20-25 euro) par jour, pour 8 heures de travail.

Quand je vivais à Tamanrasset, je logeais dans un ghetto, nous étions tous des subsahariens de divers pays. Puisque je ne trouvais plus de travail en Algérie, j'ai décidé d'aller en chercher en Lybie. J'ai pris un camion jusqu'à Djanet, c'étaient des tamashek qui les conduisaient, car ce n'est qu'eux qui connaissent bien le désert. À Djanet, j'ai pris un autre camion pour passer la frontière lybienne, de Djanet à Ghât, en passant hors de pistes parce que personne n'avait de passeport ni de laissez-passer consulaires. De Ghât, j'ai payé encore 50 000 dinars (500 euro) pour aller jusqu'à Tripoli. Après même pas une heure de route, le chauffeur nous a abandonnés au milieu du désert avec l'excuse que la police algérienne nous avait localisés. Nous avons commencé à marcher en direction de Djanet, mais nous avons perdu la route au milieu du désert. Nous sommes restés 6 jours dans la brousse sans avoir aucune idée de la direction à prendre. Nous ne mangions que des dattes et du lait que quelqu'un avait avec soi. Nous étions 14 personnes mais une, pour la fatigue et la faim, est morte en chemin. Je ne sais pas comme il s'appelait, je sais qu'il était du Nigeria.

Le sixième jour la police algérienne nous a trouvés et nous a ramenés à Djanet, au camp de détention, ceux qui étaient en trop mauvaise santé ont été amenés à l'hôpital. Nous sommes restés 9 jours dans le camp de Djanet, où les conditions étaient très dures. Les policiers algériens nous ne laissaient jamais sortir de la cellule. Un jour la police est rentrée dans les cellules et a commencé à nous taper, moi je me suis opposé, et dans l'affrontement, j'ai été blessé à un pied. Je ne marche toujours pas bien.

Nous avons été ensuite emmenés, avec des camions militaires, à la prison de Tamanrasset puis à Tinzaouaten.

Récit recueilli à KIDAL, mars 2008

Je suis parti du Mali parce que je ne trouvais pas de travail. Je suis allé à Tamanrasset, dans le ghetto. Au bout de trois jours la police a fait une rafle dans mon ghetto et nous avons été emmenés à Tinzaouaten. Après quelques jours, nous nous sommes débrouillés pour arriver jusqu'à Kidal. Au début je suis resté à Kidal parce que je n'avais pas le courage de retourner chez moi, d'autant plus que mon père était malade et que j'avais besoin de travailler pour ma famille. J'ai commencé en vendant de l'eau glacée, pour 15000 FCFA (23 euros) par mois. Avec le temps, j'ai pu mettre un peu d'argent à côté et prendre un petit restaurant et une maison où vivre. Les migrants refoulés de Tinzaouaten peuvent s'adresser à moi pour du logement et je donne des repas à crédit. Quand ils trouveront du travail ils pourront me rembourser. Autres en échange des repas travaillent au restaurant. En tout cas moi je donne à manger à tous ceux qui en ont besoin, même si ils ne me peuvent pas payer.

En ce moment dans la maison à côté du restaurant il y a au moins 60 personnes, qui attendent de recommencer leur voyage ou de faire retour chez eux.

Je ne peux pas m'empêcher, même avec très peu de moyens, de soutenir les refoulés, une fois que moi aussi j'ai vécu les souffrances du refoulement. Parmi les migrants qui passent ici par Kidal il y a beaucoup de malades et aussi des personnes qui deviennent folles, des personnes qui vont vraiment mal.

Le mois de février un jeune Ivoirien s'est suicidé à Kidal. Il avait passé deux ans dans les prisons algériennes. Je l'ai su par une de personnes qui étaient refoulées avec lui parce qu'il ne parlait pas du tout quand il était là, ça se voyait qu'il allait mal.

Dans chaque refoulement il y a au moins trois-quatre femmes. Pour elles le voyage c'est très dur.

Depuis septembre 2007 moi j'ai vu passer par ma maison 583 refoulés d'Algérie, Maroc, Libye.

Ceux qui le peuvent continuent le voyage; les autres retournent vers Gao et puis Bamako.

Récit recueilli à BAMAKO, mars 2008

Je suis parti en janvier 2005 du Burkina Faso pour aller à chercher travail en Algérie. Je suis resté 3 mois à Tamanrasset et 3 mois à Garnia. Je faisais la peinture dans les maisons et je gagnais 3000 FCFA (4,50 euro) par journée de travail. Nous vivons dans des ghettos, 45 personnes dans le même salon, qui nous payons 6000 dirhams (55 euro) par mois, c'est le ghetto. Nous étions de diverses nationalités : burkinabés, ivoiriens, sénégalais, béninans, maliens.

Un matin de novembre 2007 les policiers sont arrivés au ghetto à 5h00 du matin, ils étaient 30 policiers. Ils sont embarqués toutes les 45 personnes du ghetto, ils ne nous même pas laissé le temps pour récupérer nos affaires. Ils nous ont emmenés au Commissariat central où ils nous ont laissés pendant 3 jours. Ils nous ensuite emmenés au camp de In-Salah, où déjà se retrouvaient les refoulés du Maroc, Libye, Mauritanie. Nous avons été enfermés à In-Salah pendant 14 jours. Les militaires n'arrêtaient pas de dire que les Algériens ne veulent pas d'africains en Algérie. Nous étions 275 personnes, entre nous 6 femmes, dont une enceinte et une avec un bébé.

Ils nous ont emmenés ensuite, avec un camion commercial, à Tamanrasset, là ils nous ont enfermés dans une grande salle, tous ensemble. Mais nous étions trop, en tout 500-600. Ils nous ont donc fait repartir la même nuit et emmené jusqu'à Tinzaouaten et abandonnés là-bas. Nous étions en tout 400-500 personnes, ceux à qui était resté un peu d'argent, après tous les depuillage, allaient à Kidal, les autres étaient obligés de rester à Tinzaouaten. Moi je suis resté pendant 1 mois et 9 jours. Tinzaouaten c'est une zone désertique, il n'y a rien, c'est très dur trouver à manger et nous étions obligés à dormir dehors. Beaucoup sont tombés malades, ils étaient déjà très faibles à cause de la détention dans les camps. D'autres sont devenus fous.

A Tinzaouaten, c'est très dur pouvoir travailler pour mettre à côté l'argent pour reprendre le chemin de la maison, quelqu'un peut trouver du travail en cassant les cailloux qui servent pour construire les maisons du village. J'ai réussi à mettre de côté 2500 dirhams et j'ai payé un voyage jusqu'à Kidal, Maintenant à cause de la rébellion, le trajet est plus long et aussi plus cher. À Kidal, j'ai aussi un peu travaillé. Je vivais dans le ghetto, loin de la population, nous ne nous mélangions pas avec les habitants de Kidal. Nous étions 110 à Kidal.

J'ai pu enfin arriver jusqu'à Bamako, mais maintenant je veux retourner chez moi au Burkina, je suis malade, depuis que je suis parti, j'ai mal à la poitrine et ce voyage n'a été que souffrances.